

Fiche de données de sécurité : page de garde

élaborée le 19.03.2026

La page de garde complète la fiche de données de sécurité existante du produit avec le :

Nom commercial : CONVOCare 1:19, prêt à l'emploi

Version : 03.08.2023

Identification du produit :

Nom commercial

CONVOCare 1:19, prêt à l'emploi

Utilisation

Agent de nettoyage

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité :

Service Equipement Wescher SA

Rue Antoine Jolivet 7

1227 CAROUGE

Tel: 022 827 62 50

info@service-equipement.ch

Numéro d'urgence national : 145 (atteignable 24 h sur 24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels effectués depuis la Suisse, renseignements en allemand, français et italien)

Informations pour les utilisateurs concernant :

Rubrique 7

Consignes pour une manipulation sans danger : Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion : Le produit lui-même n'est pas combustible.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail : Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Rubrique 8

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

Protection des yeux/du visage : Lunettes de protection hermétiques

Protection de la peau : Protection corporelle : non indispensable

Rubrique 13

Code d'élimination des déchets

- **Produit :** 200130 DÉCHETS MUNICIPAUX

- **Résidus :** 200130 DÉCHETS MUNICIPAUX

- **Emballages contaminés :** 150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS

Rubrique 15

Information supplémentaire

L'agent de surface contenu dans cette préparation respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Législation nationale Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

Page de garde élaborée le : 19.03.2026

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOCare 1:19, prêt à l'emploi

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3017063

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

CONVOCare 1:19, prêt à l'emploi

UFI: A72S-5UPH-TJ90-8Q33

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de nettoyage

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Convotherm Elektrogeräte GmbH

Rue: Talstr. 35

Lieu: D-82436 Eglfing

Téléphone: +49 8847 67 0

Téléfax: +49 8847 414

E-mail: info@welbilt.com

Interlocuteur: Kundendienst - after sales

E-mail: info@welbilt.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro ORFILA (INRS): +33 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Conseils supplémentaires**

non applicable

2.3. Autres dangers

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one			< 0,0015 %
	220-239-6	613-326-00-9		
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H311 H301 H314 H318 H317 H400 H410 EUH071			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOCare 1:19, prêt à l'emploi

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3017063

Page 2 de 9

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
2682-20-4	220-239-6	2-méthylisothiazol-3(2H)-one	< 0,0015 %
		par inhalation: CL50 = 0,11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 242 mg/kg; par voie orale: DL50 = 120 mg/kg Skin Sens. 1A; H317: >= 0,0015 - 100 Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=1	

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

< 5 % agents de surface non ioniques, agents conservateurs (Méthylisothiazolinone).

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Changer les vêtements imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste. Protéger l'oeil non blessé.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Traitement médical nécessaire.

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dans de rares cas, le produit peut provoquer des rougeurs passagères de la peau.

En raison de la valeur du pH (voir section 9), une irritation de la peau ou des yeux n'est pas exclue.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Eau, Mousse, Extincteur à sec, Poudre d'extinction, ABC-poudre, Dioxyde de carbone (CO₂), Brouillard d'eau.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Phosphore oxydes, Oxydes d'azote (NO_x), Gaz/vapeurs, toxique.**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser uniquement des équipements résistants aux acides. Utiliser une protection respiratoire adéquate

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOCare 1:19, prêt à l'emploi

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3017063

Page 3 de 9

Remarques générales

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Matière appropriée pour diluer ou neutraliser: Eau.

Autres informations

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Matériau approprié pour Récipient: Polyéthylène

Matériau déconseillé pour Récipient: Métal, Métal léger.

Conseils pour le stockage en commun

Matières à éviter: alcalies (bases).

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Ne pas conserver à des températures inférieures à : 5 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Voir rubrique 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOCare 1:19, prêt à l'emploi

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3017063

Page 4 de 9

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité
Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil avec filtre à particules (EN 143); P1 / P2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	vert	
Odeur:	sans odeur	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		100 °C
Inflammabilité:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non applicable
Limite supérieure d'explosivité:		non applicable
Point d'éclair:		non applicable
Température d'auto-inflammation:		non applicable
Température de décomposition:		non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):		2.3
Hydrosolubilité: (à 20 °C)		miscible.
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:		non déterminé
Pression de vapeur: (à 20 °C)		23 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)		123 hPa
Densité (à 20 °C):		1,003 g/cm³
Densité de vapeur relative:		non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion non applicable	
Température d'inflammation spontanée solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Propriétés comburantes Non comburant.	

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	aucune
Teneur en corps solides:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé

Information supplémentaire

test UN, partie III de la sous-section 37.4: Test methods for corrosion to metals taux de corrosion (mm
aluminium/année): < 6,25

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOCare 1:19, prêt à l'emploi

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3017063

Page 5 de 9

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec: alcalies (bases).

10.4. Conditions à éviter

Protéger des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : alcalies (bases).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one				
	orale	DL50 120 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 242 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 0,11 mg/l	Rat		
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,05 mg/l			

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

non applicable

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOCare 1:19, prêt à l'emploi

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3017063

Page 6 de 9

12.1. Toxicité

Le produit est un acide. Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé. Après neutralisation, aucune toxicité n'est observée.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	4,77	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,158	72 h	Selenastrum capricornutum	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1,9 mg/l	0,93 -	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,04	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one	-0,486

12.4. Mobilité dans le sol

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.
non applicable

12.7. Autres effets néfastes

aucune

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

200130 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCEs, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS) Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf rubrique 15 01); détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Code d'élimination des déchets - Résidus

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOCare 1:19, prêt à l'emploi

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3017063

Page 7 de 9

200130 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCEs, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS) Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf rubrique 15 01); détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOCare 1:19, prêt à l'emploi

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3017063

Page 8 de 9

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

Information supplémentaire

test UN, partie III de la sous-section 37.4: Test methods for corrosion to metals taux de corrosion (mm aluminium/année): < 6,25

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Information supplémentaire

L'agent de surface contenu dans cette préparation respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

Acute Tox: Toxicité aiguë

Skin Corr: Corrosion cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

CONVOCare 1:19, prêt à l'emploi

Date de révision: 03.08.2023

Code du produit: 3017063

Page 9 de 9

fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)